CONSTITUTION ANCIENNE

DE L'ARMÉE,

COMPARÉE A TOUTES LES MODERNES,

ET PARTICULIEREMENT

A CELLE DE M. LE DUC DE CHOISEUL,

ADRESSÉE AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX

Par M. DE FAURE DES CHABERTS,

Capitaine de Cavalerie au Régiment de Picardie.

CHAQUE Régiment étoit considéré comme une famille; système simple, juste, de toute antiquité, conforme aux bonnes mœurs; où le plus ancien, le pere, commandoit toujours de droit; il n'y avoit d'exception que pour le Colonel, auquel même il étoit enjoint expressément de consulter le pere véritable, le Lieutenant-Colonel. Il n'y avoit par conséquent que le Colonel seul qui ne passoit pas par les grades. La noblesse ordinaire étoit glorieuse d'avoir tout de suite à sa tête, les descendants de nos grandes maisons; on ne regardoit point à leur âge; au sortir du collége tout étoit égal par rapport à eux. De cette unité de principes dérivoit naturellement l'harmonie générale; personne n'avoit le moindre

droit de mécontentement. Tout alloit de source au bien de la chose ; unité de grades, sans confusion, des cavaliers de bonne espece & bien choisis, point de désertion, un seul Maréchal des Logis bien traité, un Lieutenant tiré presque toujours de cette classe, qui avoit en outre la perspective de l'Aîde-Majorité & de la Compagnie, par mort; une Aide-Major avec commission de Capitaine ; un Major qui ne commandoit qu'à son rang d'ancienneté, tant on craignoit de s'écarter du vrai principe, un Lieutenant-Colonel qui avoit vieilli sous le harnois. On exigeoit cependant dans cet Officier qu'il réunît à son ancienneté & à ses bons services, la représentation convenable au véritable pere de la famille. En conséquence, si le plus ancien ne réunissoit pas toutes ces qualités, il se rendoit justice lui-même, & on lui faisoit la retraite la plus honorable & la plus lucrative, pour ne pas déroger à cet article essentiel de ne faire jamais aucune espece d'injustice. Cette unité, cette simplicité existoit également dans l'intérieur pour les parties de l'armement, équipement, recrues, remontes, finances & généralement pour toutes les parties d'administration possibles, & avec une feuille de papier on avoit le secret de faire le décompte de toute une année. Fort peu d'Officiers généraux, mais ils étoient bons. L'Infanterie étoit occupée par le pauvre Gentilhomme, lequel en servant bien & long-temps, étoit assuré de parvenir au grade même d'officier général. Les com-

pagnies des troupes à cheval, accordées ordinairement aux gens de qualité, riches, & tous les régimens donnés aux maisons les plus illustres; par ces différents moyens tous les individus se rendoient justice; chacun étoit à sa place & en étoit parfaitement satisfait. Les gens du tiers-état pouvoient s'élever par leurs vertus : point d'exclusion quelconque.

On a confié malheureusement, dans la derniere guerre, le commandement de cette bonne armée au Maréchal de Richelieu, qu'une intrigue de cour avoit fait succéder au Maréchal d'Estrées, émule du Maréchal de Saxe, digne chef couvert de gloire. Il venoit de gâgner la bataille d'Hastenbeck, & alloit terminer la guerre dans une seule campagne. Le Maréchal de Richelieu fut remplacé par le Prince de Soubise, & celui-ci par le Prince de Clermont; c'étoit à qui des trois feroit le plus de sottises; ils avoient choisis des Officiers généraux à leurs guises tous aussi ineptes qu'eux. Le premier disperse trop ses quartiers, après le traité de Closter-Severn, acheve de piller & ruiner l'Hanovre. Le second, sans talents quelconques, arrive pour être le témoin de la honte du nom François, à Rosbach, faute de prévoyance, pas la moindre disposition préparatoire. Le troisieme se laisse surprendre vilainement dans son camp en plein midi, à Crevelt, & ordonnoit un fourage général. Tous ces malheurs arrivés coup sur coup par leur propre faute & leur peu de lumiere, furent

rejettés sur le peu d'instruction des troupes. M. de Choiseul arrive au ministere, & séduit par les clameurs de tous ces pitoyables Généraux & de leur clique, renverse d'un trait de plume cette excellente constitution & le bon esprit d'honneur, de justice, de courage, de franchise & de loyauté qui régnoit dans tout le corps de l'armée : il se réserve en outre la nomination de tous les emplois supérieurs des corps ; prive de l'héritage l'ancien de la famille, pour le donner à un jeune inconnu plein de suffisance & d'amour-propre. Dès cet instant toutes les cervelles sont démontées ; personne ne se croit plus à sa place ; tout est livré au pillage, à la bassesse, à l'intrigue, au plus adroit ; plus de famille ; tout devient égoïste ; de-là cette légion de Capitaines à la Silhouette, à la suite, en premier, en second, chefs d'escadrons ; il ne manquoit plus que le Capitaine Tempête pour achever la farce ; de-là cette légion de Colonels à la suite, en premiers, en seconds & avec commissions ; de-là cette légion d'Officiers-Généraux augmentée, triplée & quadruplée ; de-là cette encyclopédie, cette immensité d'Ordonnances, de réformes, de doublements, tiercements, constitutions de toutes les espèces ; de-là cette légion de Scribes dans chaque corps & aux différents bureaux de la guerre ; de-là toutes ces grandes & petites masses, tous ces détails puériles, incompatibles avec la dignité des armes, impraticables à la guerre ;

de-là tous ces pédants toutes ces écoles & tous ces écoliers, de-là tous les mécontens, tous les frondeurs, toutes les jalousies, tous les dégoûts, nul individu qui ne soit persuadé d'avoir plus de mérite & de savoir qu'un autre pour être placé, tous se croyant issus de la côte de Jupiter, se créant de nouvelles généalogies; de-là le regne des insolents, la vertu & le mérite ignorés, méprisés & bafoués; de-là toutes les déprédations, toutes les graces envahies par les courtisans, & lorsque les Etats généraux examineront la recette de 100 millions à-peu-près, à quoi se porte la dépense de la guerre, ils verront certainement que la balance ne penche pas du côté de la justice, & qu'ils n'ont pas oublié le partage d'arlequin. Proportion même gardée : de-là l'avilissement du soldat, de-là les coups de plats de sabre : ce malheureux n'est plus consideré que comme un automate, ainsi que l'officier subalterne ; obéissance passive, il n'est plus le compagnon d'armes, ni le camarade, ni le coopérateur de la gloire de ses Officiers supérieurs, constamment assujettis à cet arc de discipline outré & trop tendu, qui lui rend insupportable sa chétive existence, il se trouve réduit à la derniere condition de l'homme, contagion qui s'est communiquée au peuple français, vexé de tant d'autres manieres par les abus de tout genre qui l'écrasent ; de là cette consommation immense d'hommes & de chevaux ; de-là cette considération anéantie au dedans & au dehors ; de-

là cette immensité de croix de S. Louis délivrées & vendues à toutes especes de commissaires, commis, gens de plume, &c.; de-là ce conseil insensé de la guerre, qui a couronné l'œuvre de l'avilissement parfait, après avoir coûté à l'état des millions; de-là cette organisation, ce code de discipline abominable, dont la morale impure trace pour l'Officier, assisté de cavaliers qui ne doivent pas être connus, une conduite de coquinisme & d'espionage, qui ne doivent fréquenter que des lieux de crapule et de débauche, et qui seront récompensés généreusement, en raison du plus ou moins de découvertes et de délations, dont le plus honnête homme n'auroit pu se mettre à l'abri.

Convenons que la dégradation du militaire François n'a pas peu contribué à l'anarchie qui nous afflige actuellement, et que tout a été amené par l'injustice et l'avidité des courtisans insatiables.

Convenons de nos fautes, et tâchons de les réparer.

Convenons qu'il est très-urgent de revenir au plutôt à cette unité de bons principes qui rameneront parmi nos Légions, ce bon esprit, admiré autrefois de nos voisins, qui faisoit notre réputation & notre gloire.

Convenons de détester cet égoïsme qui s'est emparé de toutes les têtes, en faisant revivre les bonnes mœurs, et pratiquant l'excellente morale de nos anciens qui en savoient autant que nous.

Convenons, une fois pour toutes, qu'il faut gouverner le soldat suivant le génie de la nation.

Convenons d'aggrandir l'ame et le bien être de notre brave compagnon d'armes :

Convenons encore d'augmenter ses connoissances par une bonne instruction, qu'on pouvoit toujours lui donner, sans toucher à cette précieuse constitution. Convenons et prenons pour modele ce grand Roi, le plus grand tactitien de son siecle ; qui, sans jamais innover la moindre des choses, dans sa constitution, faisoit faire tous les ans à son armée des évolutions différentes, qu'il avoit calculées et combinées dans le secret.

Convenons, en dernier lieu, de reprendre l'ancienne formation de MM. d'Argenson et de Bellisle, avec un ministre de la guerre, tiré de la robe, dont la tête bien organisée, maintiendra la constitution ; et n'aura pas l'effervescence, l'inconstance et les idées folles de tous ceux qui nous ont gouvernés jusqu'à présent.

FIN.

A ANGERS, de l'Imprimerie de Mame.